

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE DU PERSONNEL DU 18 NOVEMBRE 2004 ADRESSÉE AU CONSEIL D'ÉTAT ET AU GRAND CONSEIL

Après une semaine d'actions, de mobilisations et de grèves, et face à l'échéance du vote du budget 2005 par le Grand Conseil, *l'Assemblée du Personnel de la fonction publique et du secteur subventionné*, réunie ce jeudi 18 novembre 2004 :

- **Déplore** le refus, répété par le Conseil d'Etat lors de la rencontre avec les organisations du personnel le 16 novembre, d'entrer en matière de quelque manière que ce soit sur les revendications de celles-ci, tant sur les inculpations de leurs camarades que sur le budget 2005 ;
- **Prend acte** du fait que le Conseil d'Etat a redit lors de la séance susmentionnée son opposition au projet de loi de l'Entente visant à supprimer le statut de la fonction publique et attend un acte concret de positionnement dans ce sens ;
- **S'insurge** contre la volonté d'ores et déjà annoncée de la part de la droite du Grand Conseil d'aggraver davantage le projet de budget 2005 ;
- **Dénonce** à nouveau et de manière catégorique le projet de loi de l'Entente sur la suppression du statut de fonctionnaire (PL 9275) actuellement discuté au Grand-Conseil au sein d'une commission ad hoc.

L'Assemblée confirme ou réaffirme

- **Sa détermination** à poursuivre son combat contre la pénalisation du mouvement syndical en défendant résolument toute personne inculpée dans l'exercice de ses droits syndicaux ;
- **Son engagement** inconditionnel en faveur d'un budget répondant aux besoins de la population et des travailleurs (création de nouveaux postes, respect de la loi sur les salaires, octroi de subventions en relation avec les besoins) ;
- **Son indignation** contre les attaques portées aux plus démunis : chômeurs en fin de droit, personnes handicapées, invalides, bénéficiaires de prestations de l'OCPA ou de l'assistance ;
- **Son rejet absolu** des projets de loi 9274 et 9275 qui suppriment toute protection contre les licenciements et introduisent la précarité ;
- **Sa conviction** d'inscrire ces luttes légitimes dans la durée ;
- **Sa volonté** de suivre la proposition de l'Assemblée des délégués du Cartel et de déposer un avis de grève pour l'après-midi du lundi 13 décembre, grève qui sera suivie d'une manifestation de rue à 16h30 et d'une Assemblée du personnel ;

Et appelle chacun(e) à organiser des assemblées du personnel sur son lieu de travail et à participer activement à l'intensification d'une mobilisation à la hauteur des enjeux et des attaques contenues dans le projet de budget 2005, dans le projet de loi sur la suppression du statut et dans la poursuite des charges contre nos camarades, aujourd'hui au nombre de cinq !

CARTEL INTERSYNDICAL DU PERSONNEL DE L'ÉTAT ET DU SECTEUR SUBVENTIONNÉ
ADP/EPM - AGEEP - APAP - CEFEGM - FAMCO - SIT - SPG - SPJ - SSP/pod - UCESG - UFAC